



27 DEC. 2009

08 DEC. 2009

CABINET DU PREFET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département
d'Eure-et-Loir

Arrondissement
de Chartres

Mairie
de Gellainville

Nombre de
conseillers :

En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 10

L'an deux mille neuf

Le : 23 Novembre

Le Conseil Municipal de la Commune de Gellainville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Michel PREVEAUX, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 18 novembre 2009

Présents : Messieurs Michel PREVEAUX, André TEMPLIER, Thierry HERON, Jean-Pierre SAULAS, Loïc DECOURTIL, Madame Yolande LAIGNEAU, Messieurs Jean-Marc JANNEAU, Michel AZAMBOURG, Jean-Claude RIVARD et Madame Claudine ROBILLARD.

Absent : Monsieur Gérard AMY.

Secrétaire de séance : Monsieur André TEMPLIER.

* * * * *

Objet :

RN154

* * * * *

Position du
Conseil
Municipal

A la demande de la Communauté de Communes de l'Orée de Chartres, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur les différentes hypothèses émises (tracé, concession autoroutière...) pour la déviation de la RN154.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de soutenir la proposition qui sera la plus rapidement mise en place.

Certifié exécutoire
Transmis le 03-12-09
Publié ou notifié le
L'Ordonnateur



Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Michel PREVEAUX

